

## **ECDN - Lettre au Secteur Financier**

*[remarque importante : cette traduction n'a pas été validée par les auteurs du document original]*

Chers membres du Secteur Financier,

La crise de Covid-19 a déjà eu un effet profond sur la vie sociale et économique européenne. Une récession est imminente. Les gouvernements s'engagent à soutenir les entreprises qui se trouvent dans un contexte de stress financier, nous - l'ECDN, European Consumer Debt Network- demandons instamment aux gouvernements et aux créanciers à faire de même pour les citoyens européens qui accroissent les problèmes financiers de leur ménage à cause de l'impact du virus.

Il y a généralement plusieurs raisons pour lesquelles les ménages connaissent des problèmes financiers. Nos organisations-membres savent que des problèmes financiers et du surendettement se produisent chaque fois que les ménages ne sont plus en mesure de remplir leurs obligations financières en raison de ce que l'on appelle les événements de la vie (maladie, chômage, divorce, etc.). Il semble qu'il faille maintenant ajouter une pandémie mondiale à la liste des événements qui provoquent de graves difficultés financières.

Nous voyons déjà des entreprises licencier du personnel ou réduire le nombre d'heures de travail (rémunérées), Nous constatons déjà une forte baisse du nombre de commandes pour les indépendants, sans parler de la perte de revenus subie par ceux qui tombent malades. La manière dont nous, en tant que société, réagissons à ce défi va co-définir notre avenir économique dans les semaines à venir et dans l'environnement d'après-crise. Les ménages en question sont à la fois consommateurs et producteurs et ne pourront ni rester des parties productives de notre avenir financier ou ni peser sur notre système social pendant de nombreuses années.

Nous devons exprimer notre préoccupation pour les chômeurs récents, qui se retombent maintenant sur les systèmes sociaux. Nous sommes préoccupés par le sort des travailleurs indépendants. Mais nous nous préoccupons également des centaines de milliers de ménages en Europe qui sont actuellement soumis au règlement de dettes avec l'aide de nos organismes d'allègement de la dette.

Les membres de l'ECDN travaillent dur pour maintenir leurs services afin de continuer les services de budgétisation et d'accompagnement financier. Ils s'efforcent de fournir des conseils financiers aux ménages en difficulté financière, ils travaillent dur pour parvenir à des accords volontaires avec vous, les créanciers. Beaucoup de nos clients ont plus de 15 créanciers, tant avec des agences gouvernementales qu'avec des privés, qui doivent être restructurés. La pression exercée sur notre système de soutien va sans aucun doute s'accroître dans les semaines et les mois à venir et nous dépendons de votre coopération pour éviter le stress financier et pour continuer à résoudre les problèmes d'endettement.

À l'ECDN, nous avons travaillé dur cette semaine pour recueillir le plus d'informations possible sur le COVID19 et le conseil en matière de dette dans toute l'Europe afin de diffuser ces informations au plus grand nombre possible de personnes à travers l'Europe. Nous espérons que ces informations permettront tout d'abord d'aider de nombreuses personnes en Europe qui connaissent actuellement des difficultés financières mentionnées ci-dessus dans cette lettre, et deuxièmement, nous espérons que ces informations renforceront les efforts et le travail de nos membres et d'autres organisations de conseil en matière de dette dans toute l'Europe – Nous avons jusqu'à présent reçu des informations importantes de plusieurs de nos membres - vous pouvez les trouver ici.

## Que demandons-nous ?

1. Flexibilité : soyez flexible lorsque vos clients rencontrent des difficultés financières et ont du mal à remplir leurs obligations contractuelles, tant en ce qui concerne les biens de consommation que les prêts hypothécaires. Suivez par exemple la bonne pratique des banques qui ont décidé de créer un "congé de paiement » de plusieurs mois et ont décidé de reporter les paiements manqués maintenant à la fin de la période contractuelle.

2. Responsabilité : veillez à ce que ceux qui sont confrontés à une baisse soudaine de leurs revenus puissent utiliser des fonds pour compléter temporairement leurs revenus, en particulier le grand groupe d'indépendants en Europe. Ou suivez l'exemple des fournisseurs de services de base - eau, électricité, gaz naturel – qui ont décidé, pour la période à venir, de ne pas mettre fin à la prestation de services malgré l'absence de certains paiements.

3. Coopération avec les organismes d'allègement de la dette : assurez-vous de contacter les organismes d'allègement de la dette dans votre pays lorsque vous constatez que les ménages rencontrent des problèmes de paiement en raison de la crise du coronavirus. Sur le site web de l'ECDN, vous trouverez une liste d'agences et d'organisations nationales qui fournissent des services de conseil et l'allègement de la dette.

4. Enfin et surtout, acceptez que certains ménages ne puissent pas, dans les circonstances actuelles, remplir toutes leurs obligations de paiement. Envisagez d'accepter un défaut partiel de paiement. Ce faisant, vous choisissez de subir certaines pertes, mais vous vous assurez également que les contrats sont toujours en vigueur. Nous pensons qu'à long terme, il s'agit d'une meilleure solution pour vous plutôt que d'insister sur le remboursement intégral.

Les membres de l'ECDN ont souvent coopéré étroitement avec leurs créanciers nationaux et leurs organisations représentatives. Il ne fait aucun doute que dans la période à venir, la coopération entre vous et les organismes d'allègement de la dette seront mis à l'épreuve. Que se passe-t-il si un nombre plus important de clients avec des arrangements ne peuvent plus être servis ? Notre conseil est de communiquer avec vos partenaires (organismes d'allègement de la dette) au sujet de ces cas et de trouver des solutions qui pourraient fonctionner pour la majorité des clients. Pour nous, la question la plus importante est de savoir comment ces clients pourront retrouver une vie sans dettes. Le maintien des dispositions actuelles est crucial.

De nombreux pays de l'UE disposent de systèmes de conseil et d'allègement de la dette. Certains de ces systèmes sont mais plus développés que d'autres. Il y a aussi des pays qui n'ont que peu ou pas de conseils en matière de dette ou les structures d'allègement de la dette. Nous sommes sûrs que dans la période à venir, les pays ayant de meilleurs conseils en matière de surendettement feront mieux face aux conséquences financières de la crise du coronavirus que les pays qui n'ont pas ou peu de structures. Nous pensons que la crise du coronavirus pourrait être l'occasion d'améliorer les systèmes existants ou de créer de nouveaux systèmes où ils n'existent pas encore.

À cette fin, l'ECDN et ses organisations membres sont prêts à fournir leurs connaissances et leur expérience.